

# Organisez une activité citoyenne

## Pour la prévention du suicide

Chaque jour, des personnes vivent des moments de grande détresse. En organisant une activité de collecte de fonds au profit de la Fondation du Centre de prévention du suicide de Québec, vous contribuez à offrir écoute, soutien et espoir à celles et ceux qui en ont besoin.

Votre implication aide à :

- Maintenir des services essentiels ;
- Soutenir les personnes en crise et leurs proches ;
- Sensibiliser la population à la prévention du suicide.

**Un geste concret, un impact réel.**

Pourquoi organiser une activité ?

- Faire une différence dans votre communauté ;
- Donner du sens à un événement personnel ou professionnel ;
- Mobiliser votre entourage autour d'une cause importante.



# Comment ça fonctionne ?

1

## Choisissez votre idée

Vous pouvez organiser :

- Une activité sportive ;
- Un événement social ;
- Une initiative en ligne ;
- Une activité en entreprise.

L'important est de choisir une activité qui vous motive et qui mobilisera votre entourage. Laissez place à votre créativité !

2

## Contactez la Fondation du Centre de prévention du suicide de Québec

Une fois votre idée définie, communiquez avec la Fondation pour nous la présenter.

Nous pourrons :

- Valider la faisabilité de votre projet ;
- Vous conseiller dans son organisation ;
- Répondre à vos questions.



3

## Analyse de votre projet

La Fondation du Centre de prévention du suicide de Québec analysera votre proposition afin de s'assurer qu'elle est alignée avec sa mission et ses valeurs.

4

## Mise en place des outils

Une fois votre activité approuvée, la Fondation vous fournit les outils nécessaires pour vous soutenir :

- Un lien de collecte de dons personnalisé (connecté à notre plateforme) ;
- Des éléments visuels (logo, visuels, etc.) ;
- Des conseils pour maximiser votre impact.



5

## Lancez votre activité

Faites rayonner votre initiative :

- Invitez votre entourage ;
- Partagez sur les réseaux sociaux ;
- Expliquez votre motivation.

Plus votre message est personnel, plus il mobilise

6

## Remerciez et célébrez

Une fois votre activité terminée :

- Remerciez les participants et donateurs ;
- Partagez les résultats ;
- Soulignez l'impact de votre engagement.

# Bonnes pratiques et soutien

Bonnes pratiques :

- Soyez clair sur la cause soutenue ;
- Fixez un objectif réaliste ;
- Limitez les dépenses ;
- Assurez la sécurité des participants ;
- Favorisez un environnement respectueux et inclusif.

La Fondation peut vous soutenir :

- Fourniture des outils (logo, plateforme de dons...) ;
- Réponse à vos questions ;
- Mise en valeur votre initiative.

À considérer :

- Vous êtes responsable de votre activité ;
- Certaines autorisations peuvent être requises ;
- Les dépenses engagées ne sont pas remboursées.

# Ensemble, on peut faire une différence

Grâce à votre engagement, la Fondation du Centre de prévention du suicide de Québec peut poursuivre sa mission : prévenir le suicide, intervenir en situation de crise et accompagner les personnes touchées.

Passez à l'action !

Vous souhaitez organiser une activité ?

Contactez-nous :

[fondation@cpsquebec.ca](mailto:fondation@cpsquebec.ca)

[www.cpsquebec.ca](http://www.cpsquebec.ca)

**Parce qu'il est toujours possible d'agir.**

